

## Formation en douane : l'offre de valeur de l'ODASCE

Au débutant, à la recherche d'une formation de base, comme à l'expert confirmé souhaitant approfondir des questions spécifiques, l'ODASCE propose un catalogue complet de formations réalisées par les fonctionnaires des douanes et les meilleurs experts français.

« La douane est un domaine très vaste, qui évolue en permanence » explique Martin Pabisiak, Supply Chain Manager, chez Safran Landing Systems Services Dinard, une société spécialisée dans la maintenance et la réparation de trains d'atterrissage et d'équipements hydrauliques, basée à Dinard.

### Fondamentaux : le socle de base

Martin Pabisiak n'est pas un « spécialiste » de la douane. Il a suivi, en mars 2018, une formation de base sous la forme de 2 modules de trois jours chacun : initiation aux techniques douanières et approfondissement des techniques douanières. Il a complété avec un module d'une journée consacrée aux Incoterms. « Ces deux modules donnent une bonne vision, sans pour autant devenir un expert, et la formation a une dimension opérationnelle » explique-t-il. « Je suis sorti des cours en ayant identifié une cinquantaine de points à travailler : nous avons mis en place un projet pour mener à bien ces actions et certaines d'entre elles ont été réalisées ».

« Cette formation permet d'acquérir une vision d'ensemble des problématiques douanières » souligne Karen Poujade, directrice des affaires douanières du groupe Orano (ex Areva). « Elle permet notamment d'apprendre le vocabulaire et les bons réflexes à avoir ainsi que de

percevoir les risques ». Un des intérêts de la formation est d'alerter sur l'importance du choix de la bonne nomenclature, dont la détermination n'est pas aussi simple qu'il y paraît mais qui peut être lourde de conséquences en cas d'erreur.

### « En matière douanière, dès qu'on change d'activité, c'est comme si on repartait de zéro »

Les cours sont évidemment très prisés par les nouveaux arrivants à un poste. Houria Lakhall, référent douanes et accises de Fuchs Lubrifiant France, a pris ses fonctions il y a moins d'un an, après une 1<sup>re</sup> expérience au service douane d'une société textile. « En matière douanière, dès qu'on change d'activité, c'est comme si on repartait de zéro. Le seul point commun entre le textile et les produits pétroliers, c'est la complexité. Il faut suivre des cours » explique-t-elle.

Elle a donc suivi plusieurs cours : gérer le traitement de la DEB et de la DES, la réglementation des produits énergétiques et TVA sur les opérations douanières. « J'ai bénéficié d'explications de vive voix des textes douaniers qui sont lourds et difficiles à comprendre. Je suis arrivée avec mes questions et j'ai eu des réponses précises. Et les power points des présentations sont très

détaillés » souligne Houria Lakhall qui ajoute qu'elle est confrontée en interne aux questions des collaborateurs sur certains sujets précis comme, par exemple, la prise en compte de la TVA dans les réexportations.

### Le critère de la compétence douanière

Ichem Aatik, coordinateur douanes et taxes de SEITA, filiale du groupe Imperial Brands, a suivi le parcours certifiant Manager douane spécialisé accises. « Dans le cadre du nouveau CDU, j'avais besoin de cette formation pour le critère de compétence OEA » explique-t-il. La société dispose d'un site de stockage et de fabrication de produits semi-finis, située à Sandouville, et réalise de nombreuses opérations avec d'autres pays de l'Union européenne ou extérieurs à celle-ci.

La formation a pris la forme de 14 modules (une journée ou deux) sur une période de 18 mois et de la rédaction d'un mémoire qui a fait l'objet d'une soutenance devant un jury, « un vrai travail de fond » précise Ichem Aatik. Bien évidemment, la formation a été utile pour la certification OEA, mais elle a permis d'engranger des informations utiles. D'autant que le groupe est très présent en Europe et y réalise parfois des opérations complexes. « La formation m'a permis de valider certains schémas en matière de



## « J'ai pu valider certains schémas en matière de TVA intra-communautaire ou les adapter »

TVA intra-communautaire ou de les adapter » commente-t-il.

La formation permet d'échanger avec les différents intervenants sur les questions réglementaires, d'autant que ceux-ci sont des experts qualifiés : fonctionnaires des douanes, avocats fiscalistes spécialisés notamment en matière de TVA, etc.

Franck Nadel est directeur des affaires douanières et de l'export control de la branche alliages du groupe Eramet. Ayant fait toute sa carrière dans le commerce international, il a suivi le parcours certifiant Manager douane, dans le cadre de la mise en place d'une PDU (Procédure de domiciliation unique) et de l'obtention de la certification OEA. La formation a été l'occasion d'une révision des bases douanières (les

trois piliers : espèce, origine et valeur) mais aussi d'aborder de manière précise et approfondie de certaines facilitations apportées par les douanes, telles que, par exemple, les régimes particuliers.

Les responsables expérimentés et aguerris sont intéressés également par les formations. « Nous ne pouvons pas rester sur nos acquis » affirme Karen Poujade, qui a suivi récemment une formation sur la gestion d'un contentieux en douane. « La formation a été dispensée par un enquêteur : elle a permis notamment de comprendre les attentes des douanes, la logique à l'œuvre dans chacune des différentes étapes et même le sens précis du vocabulaire utilisé. Ce sont des éléments qui ne sont pas perceptibles à la lecture d'un texte réglementaire ».

### Davantage que des cours

Tous les participants soulignent la qualité et la disponibilité des intervenants. « Un formateur m'a laissé

sa carte de visite et j'ai obtenu un complément d'information après la session » affirme Houria Lakhal. A cela s'ajoute la diversité des participants, aussi bien en termes de secteurs d'activité, que de taille des entreprises. « Cette diversité donne lieu à des échanges très enrichissants » indique Karen Poujade. Résultat, la formation est désormais un incontournable. Les responsables interrogés et leurs collaborateurs suivent un ou deux modules chaque année. « La formation est un vrai levier, qu'on utilise chaque année. Mes collaborateurs suivent une formation : nous organisons annuellement deux groupes de cinq parmi les dix salariés du service » explique Franck Nadel, qui a suivi deux autres formations en 2017 en plus du parcours Manager.

## « La formation est un vrai levier qu'on utilise chaque année »

Deux questions à Evelyne Irigaray, Délégué Général de l'Office de Développement par l'Automatisation et la Simplification du Commerce Extérieur (ODASCE)

## « Nous sommes en mesure de répondre à la totalité des besoins de formation des entreprises en matière douanière »



### POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

L'Office de Développement par l'Automatisation et la Simplification du Commerce Extérieur (ODASCE) est une Association Loi 1901 créée en juillet 1972 par des cadres du secteur privé avec l'appui de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI). Initialement, notre objectif était de favoriser l'accès de nos adhérents, principalement les PME, aux facilités douanières qui n'étaient accessibles qu'aux grandes entreprises. En 1975, l'ODASCE est devenue un organisme de formation continue. Notre modèle d'association a permis de recueillir les besoins des adhérents et d'élaborer un catalogue complet de formations pour maîtriser la gestion d'un dossier à l'international sur les aspects douaniers, sûreté-sécurité, TVA, accises, export control, etc. L'offre de formations inter-entreprises est complétée par l'organisation à la demande de formations intra-entreprises, personnalisées et adaptées à la situation de l'entreprise.

### QUEL EST VOTRE « PLUS » ?

Outre la richesse du catalogue de formations, la valeur ajoutée de l'ODASCE réside dans la diversité et la qualité des intervenants : experts de l'ODASCE et du secteur privé, fonctionnaires des douanes. Ceux-ci sont des spécialistes dans leurs domaines respectifs et sont en mesure de répondre aux attentes des participants.

Notre proximité des entreprises nous permet d'adopter notre offre en permanence. Le nouveau Code des douanes de l'Union (CDU) a encore renforcé le besoin de connaissances en introduisant la notion de compétence douanière, qui nécessite une validation. Nous avons mis au point des parcours professionnels certifiants en formation continue structurés pour accéder à une fonction dans l'entreprise : assistant, gestionnaire ou manager.

Enfin, l'ODASCE est en contact permanent avec les acteurs clés de la douane en Europe. Par le biais d'EUROPRO nous participons et accédons aux travaux du « Trade Contact Group (TCG) » de la Commission de l'Union européenne. Dans ces conditions, nous sommes en mesure d'assurer une veille réglementaire régulière en matière douanière et fiscale.

## Parcours certifiants : la voie d'accès à la compétence

Assistant, Gestionnaire et Manager. L'ODASCE propose trois parcours certifiants qui permettent d'accéder à la compétence douanière. Cette formation personnalisée rencontre un vif succès.

Pour répondre à un impératif douanier européen (article 39 du CDU sur la compétence douanière) et dans un contexte de réforme de la formation professionnelle en France, l'ODASCE propose des parcours professionnels pour tout candidat désirant maîtriser les procédures douanes import/export, quel que soit le secteur d'activité des entreprises.

Les parcours professionnels permettant d'acquérir les compétences pour assister, gérer ou manager la fonction douane, sont certifiants au titre du Certificat Professionnel de la Fédération de la Formation professionnelle (CP FFP). La certification a été acquise suite au dépôt par l'ODASCE de référentiels détaillés sur les modalités incontournables pour l'obtention. Ces référentiels ont été validés par l'organisme certificateur, l'ISQ OPQF.

Ces parcours sont encadrés en partenariat avec la DNRFP (les écoles

des douanes). La certification obtenue à l'issue d'un parcours ODASCE est reconnue par l'administration des douanes

### Trois options

Chaque candidat doit définir le niveau qu'il souhaite atteindre. Trois parcours ont été organisés :

- **Assistant** : il intervient auprès d'un ou plusieurs responsables, pour optimiser la gestion des dossiers internationaux au regard de la réglementation douanière et assure le suivi des procédures.

- **Gestionnaire** : il réalise les opérations douanières, notamment la gestion et/ou le remplissage des déclarations (douanières et/ou fiscales), des licences d'autorisation ; et coordonne les procédures de dédouanement et/ou le suivi administratif relatif à la circulation de marchandises spécifiques

- **Manager** : il est le principal interlocuteur au sein des entreprises

OEA ou responsable dans un département commerce international ou conformité. Il est chargé de piloter la mise en œuvre de la stratégie, de la réglementation et de superviser le suivi des procédures liées à la circulation internationale des marchandises.

Les participants aux parcours Gestionnaires et Manager peuvent opter, s'ils le souhaitent, pour une des deux spécialités complémentaires : accises, qui permet d'acquérir une meilleure connaissance de la réglementation relative aux produits spécifiques (tabacs, alcools et produits énergétiques) ; et export control, sur la réglementation liée aux biens ou technologies sensibles ou stratégiques (BDU, militaire, cryptologie, etc.) soumis à une procédure de surveillance stricte.

### Une formation à la carte

Tous les participants bénéficient d'un tronc commun de formation aux principes de base de la douane. La formation est complétée par des modules techniques et juridiques (Manager), techniques et gestion opérationnelle (Gestionnaire). Les candidats choisissent, dans le catalogue de l'ODASCE, les formations qui les intéressent et peuvent ainsi bâtir une formation à la carte, personnalisée, en fonction de leurs attentes spécifiques.

A la fin du parcours, les participants aux différents parcours doivent présenter un mémoire qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'experts de l'ODASCE et du secteur privé ainsi que de fonctionnaires des douanes.

Le mémoire prouve la compétence du participant au parcours. En effet, la certification n'est accordée qu'à l'issue de la soutenance. La formation requiert une implication personnelle du participant (assistance aux modules et élaboration du mémoire) qui, par ailleurs, poursuit son activité professionnelle.

PARCOURS ASSISTANT	PARCOURS GESTIONNAIRE	PARCOURS MANAGER
10 jours non consécutifs	13 jours non consécutifs	18 jours non consécutifs
2 ans max	2 ans max	2 ans max
Douane	Douane	Douane
Spécialisation en option	Spécialisation en option :	Spécialisation en option :
Rapport de situation	Accises	Accises
	Export Control	Export Control
	Mémoire	Mémoire
	Critère de compétence	Critère de compétence

En partenariat avec :

# Formations



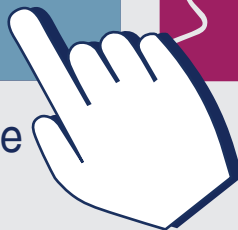
Export Control



Douane



Accises



Retrouvez les formations continues ODASCE :



Intra-entreprises



Interentreprises



Parcours



L'Expert des entreprises qui passent les **frontières**

